



Liberté • Égalité • Fraternité  
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

Ministère chargé  
de l'environnement

## Demande d'examen au cas par cas préalable à la réalisation d'une étude d'impact

Article R. 122-3 du code de l'environnement



N° 14734\*02

*Ce formulaire n'est pas applicable aux installations classées pour la protection  
de l'environnement*

*Ce formulaire complété sera publié sur le site internet de l'autorité administrative de l'Etat  
compétente en matière d'environnement*

**Avant de remplir cette demande, lire attentivement la notice explicative**

<b>Cadre réservé à l'administration</b>		
Date de réception	Dossier complet le	N° d'enregistrement

### 1. Intitulé du projet

**Aménagement du carrefour entre la R.T. 10 et R.D. 30, sur la commune de Taglio Isolaccio, dans le département de la Haute Corse.**

### 2. Identification du maître d'ouvrage ou du pétitionnaire

#### 2.1 Personne physique

Nom  Prénom

#### 2.2 Personne morale

Dénomination ou raison sociale

Nom, prénom et qualité de la personne habilitée à représenter la personne morale

RCS / SIRET  Forme juridique

**Joignez à votre demande l'annexe obligatoire n°1**

### 3. Rubrique(s) applicable(s) du tableau des seuils et critères annexé à l'article R. 122-2 du code de l'environnement et dimensionnement correspondant du projet

N° de rubrique et sous rubrique	Caractéristiques du projet au regard des seuils et critères de la rubrique
Rubrique 6 a) (projet soumis au cas par cas)	Aménagement d'un carrefour avec création de voies de tourne-à-gauche, sur environ 300 m.

### 4. Caractéristiques générales du projet

**Doivent être annexées au présent formulaire les pièces énoncées à la rubrique 8.1 du formulaire**

#### 4.1 Nature du projet

- Afin d'améliorer la sécurité du carrefour R.T.10/R.D.30, sur la commune de Taglio Isolaccio, la CTC souhaite créer une voie de tourne-à-gauche. Le projet, d'une longueur de 300 m (notice explicative jointe en annexe), consiste principalement en :
- La création d'une voie de tourne-à-gauche d'une largeur de 4,00 m et des îlots centraux en béton teinté ;
  - La rénovation de l'arrêt du bus scolaire (avec la création : de trottoirs, d'une voie en enrobé réservée au bus, d'un abri bus,...)
  - La création d'un trottoir en béton teinté côté aval d'une largeur de 2 m, permettant la sécurisation des piétons et des scolaires ;
  - La création d'un accotement en enrobé côté amont d'une largeur variable de 1 m à 2,50 m ;
  - La réalisation d'un réseau d'assainissement pluvial longitudinal de part et d'autre de la chaussée ;
  - La création d'un éclairage public adapté à la configuration du carrefour ;
  - La réalisation de passages piétons aux normes PMR ;
  - La création de muret parapet en pierres d'une hauteur de 0,80 m sur environ 210 ml ;
  - La réalisation du génie civil pour l'enfouissement des réseaux aériens ;
  - La dépose définitive des panneaux publicitaires dans l'emprise des travaux ;
  - La réalisation de la signalisation définitive horizontale et verticale ;
  - La mise en oeuvre de terre végétale et de l'arrosage au niveau des délaissés en vue de plantations réalisées par la commune ;
  - La conservation de l'accès au parking de la pépinière (à partir de la R.D.30) et son réaménagement (trottoirs et bordures).

#### 4.2 Objectifs du projet

La R.T.10 représente un axe structurant important du réseau routier corse. Outre sa fonction de voie de transit, elle permet également une desserte locale et supporte l'augmentation de l'urbanisation sur la plaine orientale. Cela implique un trafic croissant et amplifié en période estivale, générant :

- Une insécurité des automobilistes dans les mouvements de tourne-à-gauche ;
- Une vitesse excessive ;
- Une augmentation des risques d'accidents routiers.

La Collectivité Territoriale de Corse a donc décidé d'aménager le carrefour existant entre la R.T10 (ex R.N.198) et la R.D.30 (route de la mer), situé sur la commune de Taglio Isolaccio. Il dessert des activités touristiques et commerciales à l'Est (parc Galéa, camps de vacances, pépinière,...) et une zone d'habitations à l'Ouest.

Le projet prévoit donc la création d'une voie de tourne à gauche. Elle permettra le stockage des véhicules, afin de mettre en sécurité les mouvements de tourne à gauche et ainsi de faciliter les échanges entre la R.T10 et la R.D.30.

Cet aménagement permettra de canaliser les différentes voies de circulation, de protéger et d'améliorer la sécurité des automobilistes et des usagers de la zone de bus. De manière générale, le projet améliorera la lisibilité du carrefour.

#### 4.3 Décrivez sommairement le projet

##### 4.3.1 dans sa phase de réalisation

Les travaux consisteront à aménager un carrefour avec voie de tourne-à-gauche sur l'emprise du carrefour actuel.

Les travaux seront prévus pour l'année 2018 pour une durée d'environ 6 mois, en période hivernale (lorsque la circulation est la moins dense).

Les inconvénients du chantier (bruit, circulation d'engins,...) seront temporaires et limités à la durée du chantier (6 mois). Le respect des normes (notamment en matière d'émissions sonores) et de réglementation (notamment sur les horaires de travail) permettra de réduire les effets auxquels sera exposée la population. Le trafic sera perturbé durant les travaux qui nécessiteront une adaptation spécifique de l'accessibilité aux particuliers et commerces attenants au projet ainsi que pour la circulation des véhicules sur la voie.

Les travaux seront donc réalisés sous alternat automatique par feux tricolores, la circulation se fera par demi-chaussée. Une signalisation adaptée sera mise en place afin de sécuriser le chantier (et de séparer la zone des travaux et la zone de circulation).

Le bilan des terrassements s'équilibre.

##### 4.3.2 dans sa phase d'exploitation

L'aménagement de la Route Territoriale R.T.10 entre Casamozza et Bonifacio s'inscrit dans le Schéma Directeur des Routes Territoriales de Corse qui définit les grandes orientations à long terme.

La R.T.10 représente un axe structurant du réseau routier corse et possède en outre un rôle économique de grande importance sur lequel vient se connecter l'ensemble du réseau routier territorial ainsi que de nombreuses routes départementales.

Cet aménagement permettra de sécuriser et de fluidifier le trafic au niveau du futur carrefour, en sécurisant les échanges et en améliorant le cadre de vie des riverains et des usagers de cette voie (création de trottoir, sécurisation de l'arrêt de bus,...). Le projet, se limitant au réaménagement ponctuel du carrefour existant sur une longueur de 300 m, ne prévoit pas la réalisation d'une piste cyclable (la commune de Taglio Isolaccio n'en possédant pas).

**4.4.1 A quelle(s) procédure(s) administrative(s) d'autorisation le projet a-t-il été ou sera-t-il soumis ?**

La décision de l'autorité administrative de l'Etat compétente en matière d'environnement devra être jointe au(x) dossier(s) d'autorisation(s).

Dossier de Déclaration au titre des articles L214-1 à L214-6 du Code de l'Environnement

**4.4.2 Précisez ici pour quelle procédure d'autorisation ce formulaire est rempli**

Projet soumis au cas par cas

**4.5 Dimensions et caractéristiques du projet et superficie globale (assiette) de l'opération - préciser les unités de mesure utilisées**

Grandeurs caractéristiques

Valeur

- Longueur de l'aménagement	300 m
- Largeur de la voie	3,50 m
- Largeur de la voie de tourne-à-gauche	4,00 m
- Largeur du trottoir	2,00 m
- Largeur de l'accotement	1,00 m à 2,50 m

**4.6 Localisation du projet**

Adresse et commune(s)  
d'implantation

Commune de TAGLIO ISOLACCIO

Coordonnées géographiques<sup>1</sup>

Long. \_\_\_° \_\_\_' \_\_\_" \_\_\_    Lat. \_\_\_° \_\_\_' \_\_\_" \_\_\_

Pour les rubriques 5° a), 6° b) et d), 8°, 10°, 18°, 28° a) et b), 32° ; 41° et 42° :

Point de départ :

Long. 9 ° 31 ' 20 " E    Lat. 42 ° 25 ' 57 " N

Point d'arrivée :

Long. 9 ° 31 ' 21 " E    Lat. 42 ° 25 ' 55 " N

Communes traversées :

TAGLIO ISOLACCIO

4.7 S'agit-il d'une modification/extension d'une installation ou d'un ouvrage existant ?

Oui     Non

4.7.1 Si oui, cette installation ou cet ouvrage a-t-il fait l'objet d'une étude d'impact ?

Oui     Non

4.7.2 Si oui, à quelle date a-t-il été autorisé ?

4.8 Le projet s'inscrit-il dans un programme de travaux ?

Oui     Non

Si oui, de quels projets se compose le programme ?

<sup>1</sup> Pour l'outre-mer, voir notice explicative

## 5. Sensibilité environnementale de la zone d'implantation envisagée

### 5.1 Occupation des sols

Quel est l'usage actuel des sols sur le lieu de votre projet ?

**Le projet se situe en partie sur l'emprise de la route actuelle et du délaissé existant (situé en face de la pépinière).  
Le projet ne nécessitera pas d'acquisition foncière.**

Existe-t-il un ou plusieurs documents d'urbanisme (ensemble des documents d'urbanisme concernés) réglementant l'occupation des sols sur le lieu/tracé de votre projet ?

Oui  Non

Si oui, intitulé et date d'approbation :  
Précisez le ou les règlements applicables à la zone du projet

**La commune de Taglio Isolaccio a arrêté son PLU par délibération du conseil municipal du 25 février 2017.**

Pour les rubriques 33° à 37°, le ou les documents ont-ils fait l'objet d'une évaluation environnementale ?

Oui  Non

### 5.2 Enjeux environnementaux dans la zone d'implantation envisagée :

Complétez le tableau suivant, par tous moyens utiles, notamment à partir des informations disponibles sur le site internet <http://www.developpement-durable.gouv.fr/etude-impact>

Le projet se situe-t-il :	Oui	Non	Lequel/Laquelle ?
dans une zone naturelle d'intérêt écologique, faunistique et floristique de type I ou II (ZNIEFF) ou couverte par un arrêté de protection de biotope ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	La zone d'étude n'est concernée par aucun inventaire environnemental. On recense sur la commune de Taglio Isolaccio la ZNIEFF de type II-940004230 "Hauts maquits préforestiers des collines orientales de la Castagniccia", située à l'amont de la zone d'étude.
en zone de montagne ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
sur le territoire d'une commune littorale ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	
dans un parc national, un parc naturel marin, une réserve naturelle (régionale ou nationale) ou un parc naturel régional ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
sur un territoire couvert par un plan de prévention du bruit, arrêté ou le cas échéant, en cours d'élaboration ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	

dans une aire de mise en valeur de l'architecture et du patrimoine ou une zone de protection du patrimoine architectural, urbain et paysager ?	<input type="checkbox"/>	X	
dans une zone humide ayant fait l'objet d'une délimitation ?	<input type="checkbox"/>	X	
dans une commune couverte par un plan de prévention des risques naturels prévisibles ou par un plan de prévention des risques technologiques ? si oui, est-il prescrit ou approuvé ?	<input type="checkbox"/>	X	
dans un site ou sur des sols pollués ?	<input type="checkbox"/>	X	
dans une zone de répartition des eaux ?	<input type="checkbox"/>	X	
dans un périmètre de protection rapprochée d'un captage d'eau destiné à l'alimentation humaine ?	<input type="checkbox"/>	X	
dans un site inscrit ou classé ?	<input type="checkbox"/>	X	
<b>Le projet se situe-t-il, dans ou à proximité :</b>	<b>Oui</b>	<b>Non</b>	<b>Lequel et à quelle distance ?</b>
d'un site Natura 2000 ?	<input type="checkbox"/>	X	
d'un monument historique ou d'un site classé au patrimoine mondial de l'UNESCO ?	<input type="checkbox"/>	X	

## 6. Caractéristiques de l'impact potentiel du projet sur l'environnement et la santé humaine

### 6.1 Le projet envisagé est-il susceptible d'avoir les incidences suivantes ?

Veillez compléter le tableau suivant :

Domaines de l'environnement :		Oui	Non	De quelle nature ? De quelle importance ? Appréciez sommairement l'impact potentiel
<b>Ressources</b>	engendre-t-il des prélèvements d'eau ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	impliquera-t-il des drainages / ou des modifications prévisibles des masses d'eau souterraines ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	est-il excédentaire en matériaux ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	est-il déficitaire en matériaux ? Si oui, utilise-t-il les ressources naturelles du sol ou du sous-sol ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	<b>Le bilan des terrassements (déblais/remblais) s'équilibre.</b>
<b>Milieu naturel</b>	est-il susceptible d'entraîner des perturbations, des dégradations, des destructions de la biodiversité existante : faune, flore, habitats, continuités écologiques ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	<b>Les travaux se situent sur l'emprise de la route actuelle (voirie + accotements en terre) et du délaissé (situé en face de la pépinière) Ils n'entraîneront pas la suppression d'espaces naturels (les arbres existants seront conservés).</b>
	est-il susceptible d'avoir des incidences sur les zones à sensibilité particulière énumérées au 5.2 du présent formulaire ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	

	Engendre-t-il la consommation d'espaces naturels, agricoles, forestiers, maritimes ?	<input type="checkbox"/>	X	Les travaux se situant sur l'emprise de la route actuelle et sur un délaissé existant n'entraîneront pas la consommation d'espaces naturels, agricoles, forestiers,...
<b>Risques et nuisances</b>	Est-il concerné par des risques technologiques ?	<input type="checkbox"/>	X	
	Est-il concerné par des risques naturels ?	<input type="checkbox"/>	X	
	Engendre-t-il des risques sanitaires ?	<input type="checkbox"/>	X	
	Est-il concerné par des risques sanitaires ?	<input type="checkbox"/>	X	
<b>Commodités de voisinage</b>	Est-il source de bruit ?	<input type="checkbox"/>	X	Durant la phase travaux, une gêne sonore pourrait être perçue de façon locale à proximité des zones habitées mais elle reste temporaire et limitée à la durée des travaux (environ 6 mois).
	Est-il concerné par des nuisances sonores ?	<input type="checkbox"/>	X	
	Engendre-t-il des odeurs ?	<input type="checkbox"/>	X	
	Est-il concerné par des nuisances olfactives ?	<input type="checkbox"/>	X	
	Engendre-t-il des vibrations ?	<input type="checkbox"/>	X	
	Est-il concerné par des vibrations ?	<input type="checkbox"/>	X	

	Engendre-t-il des émissions lumineuses ?	<input type="checkbox"/>	X	
	Est-il concerné par des émissions lumineuses ?	<input type="checkbox"/>	X	
Pollutions	Engendre-t-il des rejets polluants dans l'air ?	<input type="checkbox"/>	X	
	Engendre-t-il des rejets hydrauliques ? Si oui, dans quel milieu ?	<input type="checkbox"/>	X	<p><b>Le projet prévoit :</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Côté Est, la mise en place d'un réseau pluvial enterré (buse Ø400 mm) sous trottoir avec des regards avaloirs disposés tous les 40 m ;</li> <li>- Côté Ouest, la mise en place d'un caniveau béton (et caniveau à grille au niveau des accès). Le réseau pluvial existant enterré sous le caniveau existant sera conservé. Les grilles seront remises à niveau.</li> </ul> <p><b>Le réseau pluvial projeté permettra de collecter les eaux de ruissellement du bassin versant amont et de la plate-forme routière. Il viendra se jeter dans le ruisseau d'Olmo.</b></p>
	Engendre-t-il la production d'effluents ou de déchets non dangereux, inertes, dangereux ?	<input type="checkbox"/>	X	
Patrimoine / Cadre de vie / Population	Est-il susceptible de porter atteinte au patrimoine architectural, culturel, archéologique et paysager ?	<input type="checkbox"/>	X	
	Engendre-t-il des modifications sur les activités humaines (agriculture, sylviculture, urbanisme / aménagements) ?	<input type="checkbox"/>	X	

6.2 Les incidences du projet identifiées au 6.1 sont-elles susceptibles d'être cumulées avec d'autres projets connus ?

Oui  Non  Si oui, décrivez lesquelles :

6.3 Les incidences du projet identifiées au 6.1 sont-elles susceptibles d'avoir des effets de nature transfrontière ?

Oui  Non  Si oui, décrivez lesquels :

### 7. Auto-évaluation (facultatif)

Au regard du formulaire rempli, estimez-vous qu'il est nécessaire que votre projet fasse l'objet d'une étude d'impact ou qu'il devrait en être dispensé ? Expliquez pourquoi.

**De part la nature des travaux (aménagement d'un carrefour existant), le projet ne nécessitera aucune emprise sur le milieu naturel.**

**En effet, la totalité de l'aménagement se fera sur la plate-forme routière existante (voirie et accotements existants) et sur le délaissé existant (en face de la pépinière).**

**Du point de vue hydraulique, le projet prévoit la réalisation d'un réseau pluvial longitudinal enterré sous trottoir avec des regards avaloirs disposés tous les 30 m. Ce réseau se jettera dans le ruisseau existant.**

**Ainsi, compte tenu de ces éléments et s'agissant d'un aménagement de sécurité, nous estimons que le projet ne nécessite pas de faire l'objet d'une étude d'impact.**

## 8. Annexes

### 8.1 Annexes obligatoires

	Objet	
1	L'annexe n°1 intitulée « informations nominatives relatives au maître d'ouvrage ou pétitionnaire » - non publiée ;	<input checked="" type="checkbox"/>
2	Un plan de situation au 1/25 000 ou, à défaut, à une échelle comprise entre 1/16 000 et 1/64 000 (Il peut s'agir d'extraits cartographiques du document d'urbanisme s'il existe) ;	<input checked="" type="checkbox"/>
3	Au minimum, 2 photographies datées de la zone d'implantation, avec une localisation cartographique des prises de vue, l'une devant permettre de situer le projet dans l'environnement proche et l'autre de le situer dans le paysage lointain ;	<input checked="" type="checkbox"/>
4	Un plan du projet ou, pour les travaux, ouvrages ou aménagements visés aux rubriques 5° a), 6° b) et d), 8°, 10°, 18°, 28° a) et b), 32°, 41° et 42° un projet de tracé ou une enveloppe de tracé ;	<input checked="" type="checkbox"/>
5	<b>Sauf pour les travaux, ouvrages ou aménagements visés aux rubriques 5° a), 6° b) et d), 8°, 10°, 18°, 28° a) et b), 32°, 41° et 42° :</b> plan des abords du projet (100 mètres au minimum) pouvant prendre la forme de photos aériennes datées et complétées si nécessaire selon les évolutions récentes, à une échelle comprise entre 1/2 000 et 1/5 000. Ce plan devra préciser l'affectation des constructions et terrains avoisinants ainsi que les canaux, plans d'eau et cours d'eau ;	<input type="checkbox"/>

### 8.2 Autres annexes volontairement transmises par le maître d'ouvrage ou pétitionnaire

Veuillez compléter le tableau ci-joint en indiquant les annexes jointes au présent formulaire d'évaluation, ainsi que les parties auxquelles elles se rattachent

	Objet
5.	Notice explicative du projet (données CTC)

## 9. Engagement et signature

Je certifie sur l'honneur l'exactitude des renseignements ci-dessus

Fait à

**AJACCIO**

le,

**15 JUIN 2017**

Signature

Pour le Président du Conseil Exécutif de Corse  
et par Délégation  
Le Directeur Général Adjoint en charge  
des Infrastructures et des Services Techniques

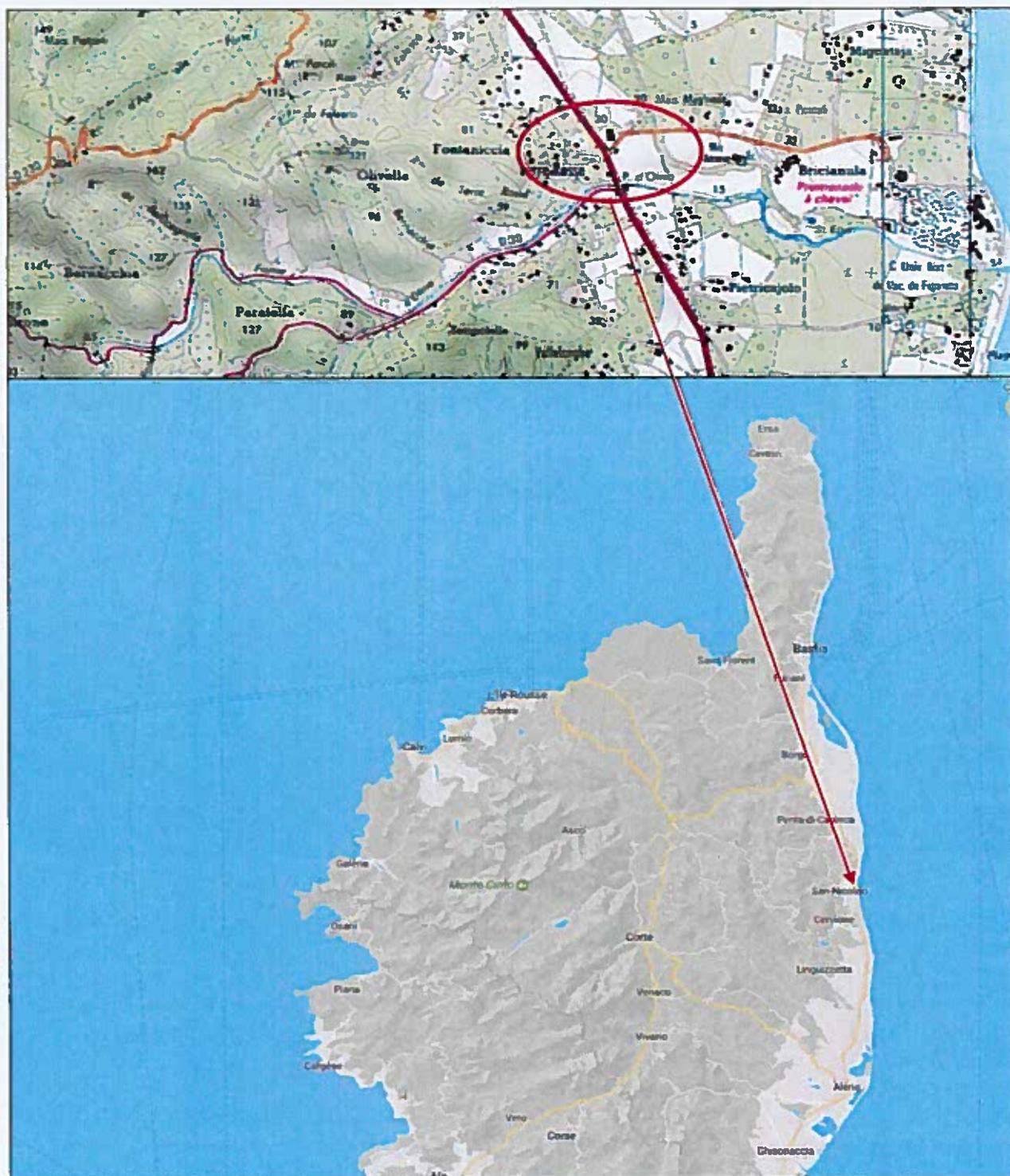
**Daniel LABORDE**

**ANNEXES**

**1 – Informations nominatives relatives au maître d'ouvrage ou pétitionnaire**

## 2 - PLAN DE SITUATION DE LA ZONE D'ETUDE

La Collectivité Territoriale de Corse prévoit l'aménagement du carrefour entre la R.T. 10 et la R.D. 30, sur la commune de Taglio Isolaccio, dans le département de la Haute-Corse.



### 3 - PLANCHE PHOTOGRAPHIQUE

#### LOCALISATION PHOTOGRAPHIQUE

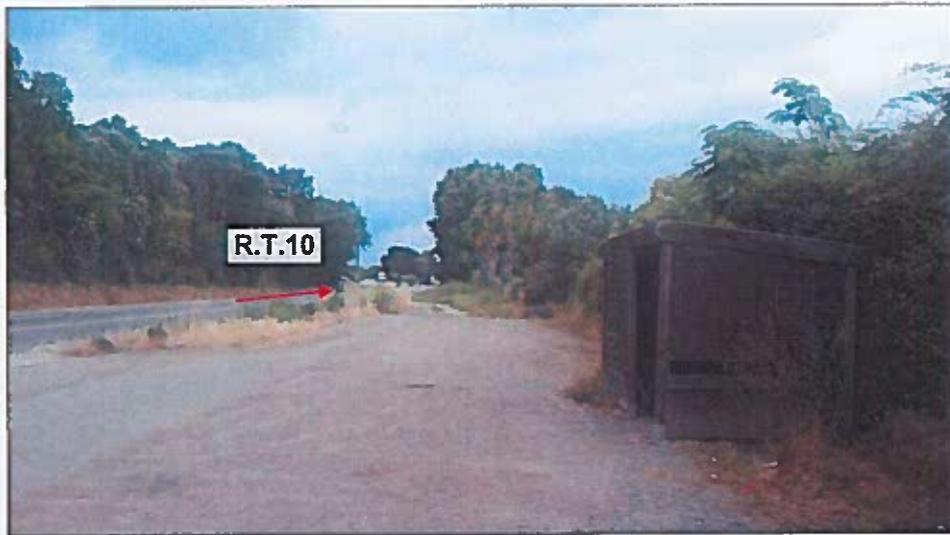




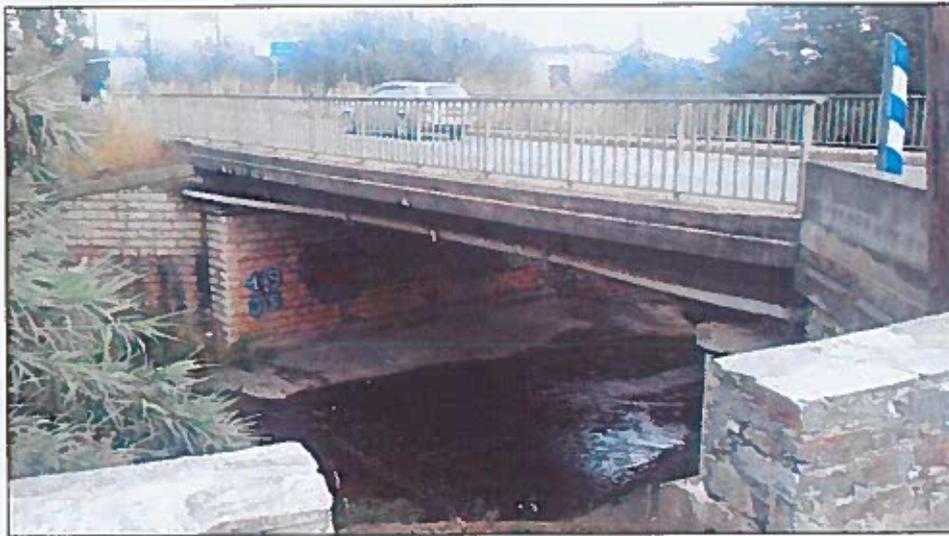
1. Carrefour R.T.10 / R.D.30 (vers Porto-Vecchio)



2. R.D.30 (vers la plage)



3. Arrêt bus (vers Bastia)



4. Ouvrage d'art sur le ruisseau d'Olmo  
(exutoire du réseau pluvial projeté)

**4 – PLAN ET PROFILS EN TRAVERS TYPES DU PROJET**

**5 – NOTICE EXPLICATIVE  
DU DOSSIER D'AVANT-PROJET (données CTC)**



**DIRECTION GENERALE ADJOINTE  
EN CHARGE DES INFRASTRUCTURES ET DES  
SERVICES TECHNIQUES  
DIRECTION DES ROUTES  
SERVICE ETUDES ET INVESTISSEMENTS  
ROUTIERS**

**ROUTE TERRITORIALE 10  
COMMUNE DE TAGLIO ISOLACCIO  
AMENAGEMENT DU CARREFOUR  
ENTRE LA R.T. 10 ET LA R.D. 30**

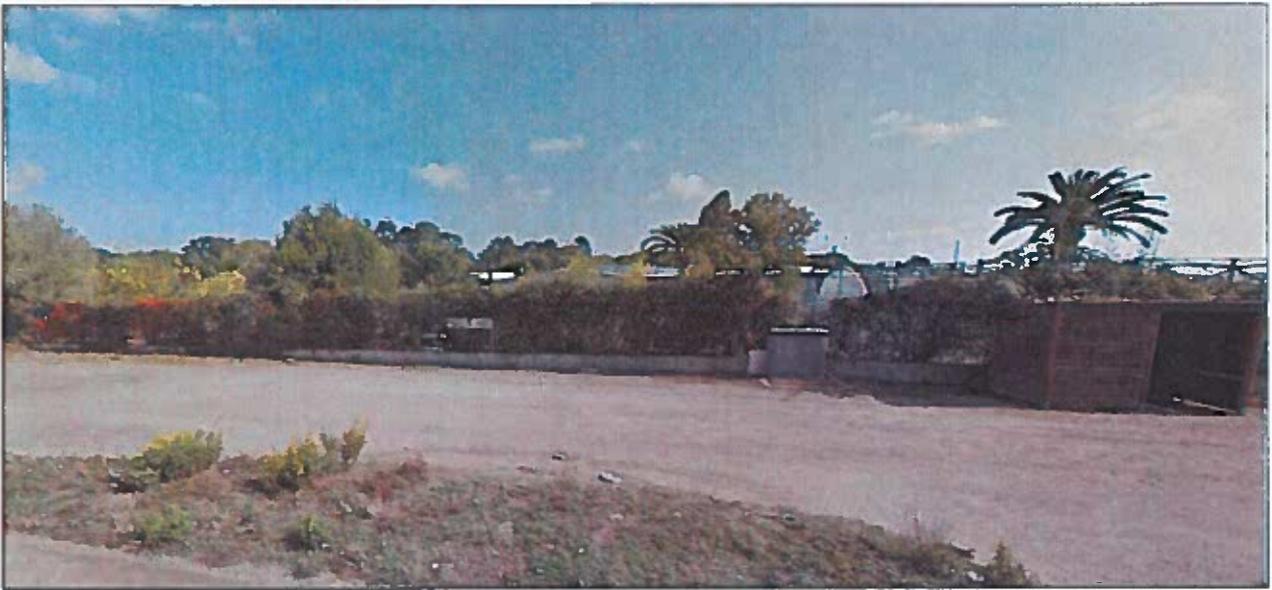
**Notice explicative**



# 1. INTRODUCTION

La Collectivité Territoriale de Corse prévoit l'aménagement du carrefour entre la R.T. 10 et R.D. 30, sur la commune de Taglio Isolaccio, dans le département de la Haute Corse.





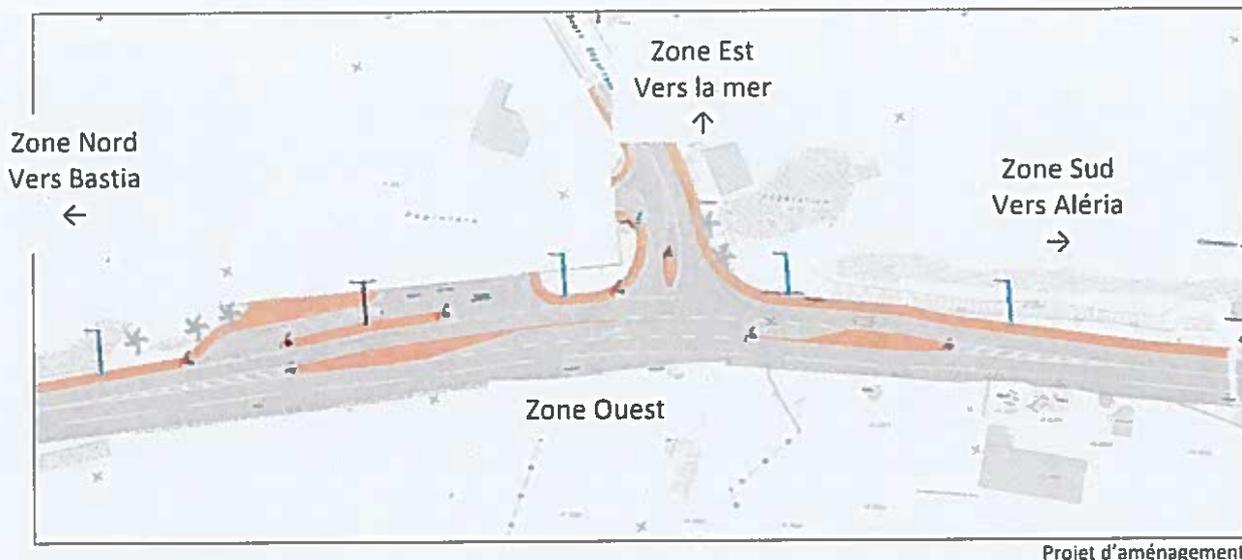
Rénovation de l'arrêt de bus scolaire.



Amélioration de la continuité piétonne pour les usagers des bus scolaires.



Amélioration de l'assainissement pluvial longitudinal.



Cet aménagement permettra de canaliser les différentes voies de circulation, de protéger et d'améliorer la sécurité des automobilistes et des usagers de la zone de bus. De manière générale le projet améliore l'état actuel du carrefour en améliorant sa lisibilité.

## 2. CONTEXTE ENVIRONNEMENTAL

### 2.1 – Etat initial

#### 2.1.1 – Situation géographique.

La zone d'étude se situe sur la commune de Taglio Isolaccio, dans le département de la Haute Corse. Elle concerne le carrefour entre la route territoriale 10 et la route départementale 30 (au niveau de la pépinière).

La zone d'étude se situe dans la pieve de Tavagna, dans le canton de Fium'Alto d'Ampugnani en Castagniccia.

#### 2.1.2 – Situation hydrographique.

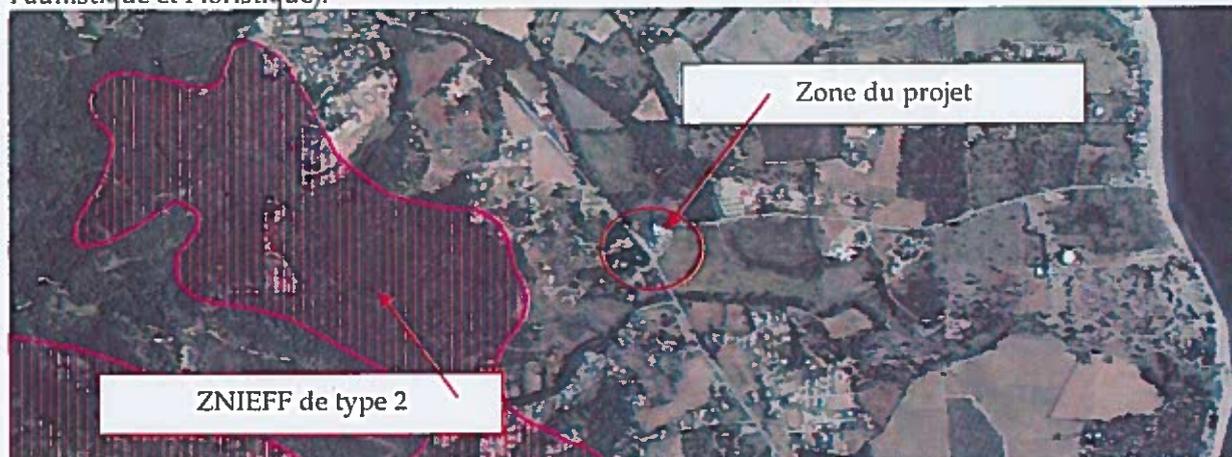
L'exutoire des eaux de ruissellement du projet se fait pour la zone Ouest par un fossé en béton qui longe tout le projet (point haut en zone Nord et point bas en zone Sud) et se jette via une buse dans l'Olmo. Pour la partie Est, les eaux de ruissellement sont rejetées de manière diffuse dans les fossés en terre situés en pied de talus tout le long de la chaussée.

On précisera également que la commune est concernée par le Plan de Prévention des Risques Inondations Morianincu (PPRI Morianincu), approuvé par arrêté le 03/05/2011 (révision prescrite le 23/01/2014). Le projet est situé en dehors de la zone inondable.

## 2.1.2 - Contexte biologique.

### a) Périmètre d'inventaire et de protection écologique

La zone d'étude n'est pas concernée par la ZNIEFF de type 2 (Zones Naturelles d'Intérêt Ecologique Faunistique et Floristique).



### b) La flore.

La flore de la zone d'étude est représentative de celle habituellement rencontrée dans les zones du bassin méditerranéen. Quelques zones boisées sont réparties sur le site. La strate arborée est principalement constituée de feuillus (chênes verts et chênes lièges) complétée localement par des oliviers. Le maquis est l'écosystème prédominant.

### c) La faune

La faune du secteur d'étude est caractéristique des espaces de transition entre les zones habitées - les versants boisés et les zones couvertes de maquis.

### d) Patrimoine culturel

La zone d'étude n'est pas concernée par un site archéologique. Aucun monument historique n'a été répertorié dans la zone d'étude.

### e) Trafics

Sur la Route Territoriale 10 (PR 137+980) au niveau de la sortie de Folelli, les comptages font état d'un Trafic Moyen Journalier Annuel (TMJA de 16894 véhicules/jour dont 6.36 % de poids lourds (comptage 2016)).

## **2.2 - Effets du projet sur l'environnement.**

### a) Effets sur le contexte biologique

Le projet se situe sur la plate-forme de la route actuelle, l'emprise nécessaire à la réalisation de la voie de tourne à gauche est faible et se situe en bordure de Route Territoriale. D'un point de vue écologique, les impacts du projet sur les milieux terrestres sont donc considérés comme relativement faibles, autant pour la flore que pour la faune.

### b) Effet sur le paysage et le cadre de vie

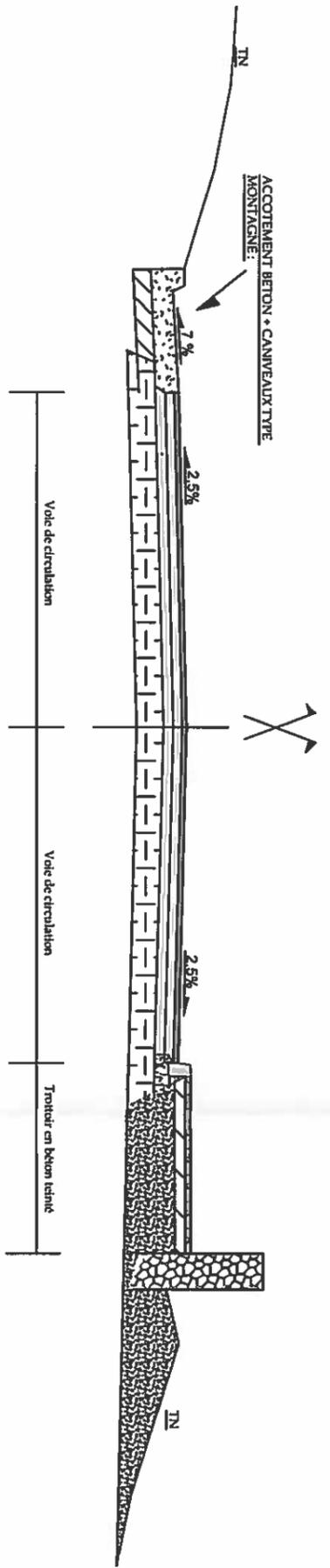
Cet aménagement a pour objectif de sécuriser les échanges en les structurant et en soulignant la visibilité du carrefour pour les usagers et les riverains. Le projet prévoit notamment :

- L'aménagement du carrefour existant avec la création de deux voies de tourne à gauche d'une largeur de 4.00 m ;
- L'aménagement de deux voies de circulation d'une largeur de 3.25 m ;
- Rénovation de l'arrêt de bus scolaire ;
- Amélioration de la continuité piétonne, permettant la sécurisation des usagers des bus scolaires ;
- Amélioration de l'assainissement pluvial longitudinal ;
- Création d'un éclairage public adaptée à la configuration du carrefour.

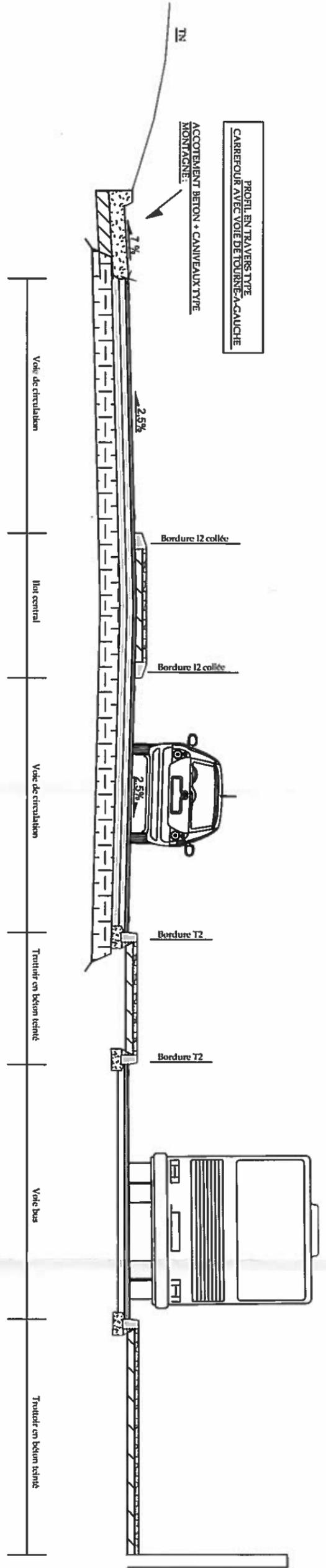
En ces termes, la réalisation de ce projet aura un impact positif sur le cadre de vie des riverains.

# PROFILS EN TRAVERS TYPES

PROFIL EN TRAVERS TYPE VOIES COURANTES



PROFIL EN TRAVERS TYPE CARREFOUR AVEC VOIE DE TOURNE-A-GAUCHE



# VUE EN PLAN

